



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2025

Excusés : Emilie LANGLOIS (procuration à Céline VUILLEMIN)

Absents : Benjamin RENNER, Isabelle LELAY, Théo ARMBRUSTER

Secrétaire de séance : Gabrielle CARVALHO

Arrivée de Bruno MOUGIN à 19h27

Arrivée de Pierre Yves JACQUOT à 20h00

Approbation du Conseil Municipal du 14 Janvier 2025 : unanimité

Modification des statuts du SDEV :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la modification des statuts du Syndicat d'Electricité des Vosges.

Voté à l'unanimité.

Dissolution définitive du SIVOM de l'Agglomération Romarimontaine au 30/06/2025 :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir acter la dissolution définitive du SIVOM en date du 30/06/2025.

Voté à l'unanimité.

Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité – service entretien :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de créer à compter du 05/04/2025 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au sein du service entretien pour une durée de six mois.

Voté à l'unanimité.

Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité – service périscolaire :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de créer à compter du 24/05/2025 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au sein du service périscolaire.

Voté à l'unanimité.

Adhésion à la Convention Territoriale Globale 2025/2029 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir reconduire l'adhésion à la Convention Territoriale Globale pour les années 2025 à 2029.

Cette adhésion permet de bénéficier d'un bonus territoire et un soutien financier complémentaire à la prestation de service de la CAF.

Voté à l'unanimité.

Participation à l'action « Elu Rural Relais de l'Egalité » et désignation d'un élu relais au sein du Conseil Municipal :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de participer au projet de l'Association des Maires Ruraux de France portant sur le thème « La Femme, la République, la Commune ».

Madame Cathy BRAND et Monsieur Gilles BONNE sont désignés comme élus ruraux relais de l'Egalité et auront comme rôle de repérer et/ou recueillir la première parole de la victime puis d'orienter et accompagner les victimes vers les structures spécialisées.

Voté à l'unanimité.

Approbation du Compte Financier Unique 2024 :

Après une dernière écriture restée en attente, l'approbation du Compte Financier Unique sera de nouveau à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 25 Mars 2025.

Informations diverses :

- Gilles BONNE : un frigo ainsi qu'un congélateur ont été achetés pour la salle Stouvenel. L'ordinateur faisant office de serveur à la mairie a été renouvelé. Le vélobus reprendra du service dès que la météo le permettra. Une sortie ski et raquettes a été organisée en partenariat avec la MJC St Laurent.
- Jean-Luc BOUTIN : les travaux concernant l'installation d'une chaudière biomasse au sein du groupe scolaire ont commencé. Dans le cadre de son engagement en faveur d'une plus grande efficacité énergétique et du dispositif des CEE, EDF versera à la commune la somme de 6900 € pour le changement de chaudière à l'école. Un devis pour le broyage et l'évacuation des déchets verts a été demandé. Une étude sur l'acoustique de la salle Stouvenel est en cours.
- Monsieur le Maire : une étude est en cours sur le changement du revêtement de sol de la salle polyvalente. Une subvention d'un montant de maximum de 12 000 € pourrait être versée par la Région sur un montant maximum de travaux de 40 000 €.
- Bruno MOUGIN : 650 stères d'affouages ont été commandés en prenant en compte l'opération coup de pouce. Il y a eu moins de demandes de lots de nettoyage pour cette année 2025. Le solde de bois restant du projet Hêtre Zen devra être récupéré au Lycée de Saulxures. Le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 29 Mars, rdv à 9 heures devant la mairie.

Levée de séance à 20h51